

île d'Orléans

Vivre à l'île d'Orléans

LA MRC EN BREF

www.mrc.iledorleans.com
418 829-1011

La MRC dévoile la Stratégie territoriale 2025-2030 de l'île d'Orléans

Marie-Maude
CHEVRIER

Adjointe à la direction générale

Résultat d'une démarche collaborative auprès des acteurs locaux, cette stratégie vise un développement prospère et durable pour l'île, tout en préservant son caractère unique et sa qualité de vie exceptionnelle.

UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE POUR UN AVENIR PARTAGÉ

La MRC, accompagnée des firmes Vignola et En mode Solutions, a rythmé l'implication et la collaboration des acteurs socioéconomiques et municipaux du territoire tout au long du processus d'élaboration de cette stratégie, notamment avec la journée participative du 30 octobre 2024, mais également par des rencontres avec le comité de suivi, des échanges avec le Conseil de la MRC et des ateliers de réflexion avec l'équipe de la MRC.

TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

La Stratégie territoriale 2025-2030 s'articule autour de trois orientations, soutenues par neuf axes d'intervention :

Milieu de vie bienveillant et accueillant

Cette orientation vise un équilibre entre les besoins de ses résidents et l'attraction touristique. À cet effet, il est envisagé d'améliorer les infrastructures d'accueil et de mobilité, de maintenir l'accès aux services de proximité et de préserver le patrimoine naturel et bâti.

Vitalité économique diversifiée

Cette orientation mise sur le dynamisme de son économie locale comme moteur de développement. À cet effet, il est envisagé d'encourager la collaboration entre les entreprises, de renforcer l'activité économique à l'année, de

soutenir l'entrepreneuriat et de favoriser l'adoption de pratiques innovantes.

Fierté et engagement collectif

Cette orientation reconnaît l'identité orléanaise comme un atout précieux. À cet effet, il est envisagé de vivifier cette identité, de valoriser la participation citoyenne et de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel orléanais.

DURABILITÉ ET COLLABORATION: LES MAÎTRES-MOTS DE LA STRATÉGIE

La Stratégie territoriale 2025-2030 intègre également deux approches transversales qui guideront sa mise en œuvre :

Souci de l'environnement: développement durable et responsable

Cela se traduit par une volonté d'intégrer les principes du développement durable dans toutes les actions et les projets entrepris sur le territoire. L'objectif est de

concilier le progrès économique et social avec la protection de l'environnement et la gestion responsable des ressources

Souci des acteurs: synergie et collaboration

Cela se traduit par des approches collaboratives, favorisant le travail en partenariat, la mutualisation des ressources et la complémentarité des rôles. Cette volonté de créer un environnement solidaire vise à mobiliser les énergies et les compétences de tous pour atteindre une vision partagée du développement de l'île d'Orléans.

La mise en œuvre de la Stratégie territoriale 2025-2030 promet d'être un chantier collectif passionnant, où chaque partie prenante aura un rôle à jouer pour assurer un développement harmonieux du territoire. Le document détaillé peut être consulté sur le site web de la MRC : mrc.iledorleans.com/stock/fra/mrcio-strategie_territoriale-25-30_vf_2025-03-26.pdf.

Mégarecyclage: samedi 3 mai 2025, 9 h à 14 h

Audrey
GUILLEMETTE-LACASSE

Coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles

Le Mégarecyclage est de retour pour une 12^e édition au Logisport, 517, route des Prêtres, à Saint-Pierre.

Durant cet écocentre et *donnerie* d'un jour, les résidents de l'île d'Orléans pourront apporter la plupart des matières interdites dans les collectes (résidus domestiques dangereux, etc.). Leurs matières seront ainsi récupérées de façon écologique. Les citoyens pourront aussi apporter des objets usagés pour leur offrir une deuxième vie. Lors de l'édition 2024, plus de 18 tonnes de matières ont été récupérées, grâce à 425 visiteurs et à 40 bénévoles!

ARTICLES RÉCUPÉRÉS AU MÉGARECYCLAGE

- objets et vêtements en bon état (excepté les gros meubles et les poussettes);
- produits portant le pictogramme inflammable, explosif ou toxique (poison);
- bonne propane ou butane);
- batteries de 5 kg (11 lb) et plus;
- appareils électroniques ou informatiques* (TV, console de jeu, imprimante, etc.);

- appareils électriques* (lampe, grille-pain, etc.);
- petits appareils réfrigérants* (climatiseur, déshumidificateur, refroidisseur d'eau, etc.);
- ferraille (poêlon, vieux vélo, etc.);
- pneus (de voiture, de vélo, etc.);
- cartouches d'encre, stylos, attaches à pain et bien plus!

*SVP, identifier les appareils fonctionnels.

Visitez www.recupio.ca pour la liste complète des articles acceptés.

ARTICLES MAINTENANT RÉCUPÉRÉS DANS LES DÉPÔTS MUNICIPAUX

Les articles ci-dessous sont acceptés pour la dernière fois au Mégarecyclage 2025. Vous pouvez maintenant les apporter toute l'année dans l'un des dépôts municipaux.

- pires et batteries de moins de 5 kg (11 lb);
- ampoules fluocompactes ou au sodium;
- tubes fluorescents ou UV;
- aérosols (fixatif, peinture, nettoyeur à frein, etc.);

- peintures (apprêt, teinture, vernis, etc.);
- huiles (minérale, synthétique ou végétale);
- antigels (glycol, liquide de refroidissement);
- contenants vides d'aérosols, de peinture, d'huile ou d'antigel;
- filtres à huile ou à antigel;
- bouchons en vrai liège.

Adresse des dépôts municipaux

- Municipalité de Saint-Pierre (515, route des Prêtres)
- Municipalité de Sainte-Famille (2478, chemin Royal)
- Municipalité de Saint-François (3491, chemin Royal et 502, rue Lemelin)

